

D-2011/445

Mise à niveau des installations du stade André Moga à Bègles. Autorisation.

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'union Bordeaux Bègles accède au plus haut niveau du championnat de France de Rugby pour la saison 2011/2012. Cette perspective impose une mise aux normes du stade André Moga où le club va disputer l'essentiel des matchs de sa saison, à l'exception de ceux qui seront délocalisés à Chaban Delmas. Il s'agit notamment de prévoir les conditions de diffusion pour la télévision et d'augmenter les capacités de l'éclairage.

Le coût total des travaux est estimé à 1M€.

L'ensemble des partenaires institutionnels de l'Union a décidé de contribuer à ces travaux qui doivent être réalisés avant le début de la prochaine saison.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Bègles : 300 K€

CUB : 250 K€

Région : 150 K€

Département : 150 K€

Bordeaux : 150 K€

Total : 1000 K€

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- adopter les termes de la convention et autoriser Monsieur le Maire à la signer
- autoriser Monsieur le Maire à payer la subvention de 150 000 € à la Ville de Bègles sur les crédits prévus au budget, article 204141. Cette somme sera plafonnée à 15% du cout total définitif des travaux.

ADOPTE A L'UNANIMITE

MME PIAZZA. -

Comme vous le disiez, Monsieur le Maire, en attendant le printemps 2015, mise aux normes du stade André Moga. Un coût total de 1 million d'euros pour essentiellement prévoir les normes qui s'imposent concernant l'éclairage et les retransmissions de télévision.

M. LE MAIRE. -

Je ne suis pas sûr que nous soyons totalement dans notre domaine de compétence. Mais enfin comme j'ai organisé ici à la demande du Maire de Bègles un tour de table avec l'ensemble des collectivités pour régler ce problème qui est très urgent puisqu'il s'agit de jouer en septembre en adaptant le stade aux nécessités, nous vous proposons cette participation qui n'est pas considérable, mais qui est symbolique de notre intérêt pour l'équipe.

M. HURMIC

M. HURMIC. -

Ça confirme et c'est dans le prolongement de ce que je disais tout à l'heure. Vous me faisiez remarquer que le stade Musard, qui en fait s'appelle le stade Moga...

M. LE MAIRE. -

Oui. Pardon.

M. HURMIC. -

Le stade Moga n'est pas situé à Bordeaux, il est situé à Bègles, mais c'est effectivement un équipement d'agglomération, et la Ville de Bordeaux participe déjà à un plan de financement et de modernisation. Donc c'est vrai qu'il faut réfléchir globalement.

Vous m'accorderez aussi une dernière remarque, Monsieur le Maire, c'est que si effectivement nous nous dotons de la compétence sportive à la Communauté Urbaine pour gérer au moins les grands équipements sportifs d'agglomération, ce que fait d'ailleurs la Communauté d'Agglomération de Montpellier, ça serait beaucoup plus simple plutôt que de faire du cas par cas et du coup par coup.

Nous voterons cette délibération, mais je tenais quand même à faire cette remarque.

M. LE MAIRE. -

Voilà. Retour au débat sur le transfert des compétences à la CUB, que nous avons déjà eu.

Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)

<p style="text-align: center;">CONVENTION DE FINANCEMENT DE TRAVAUX SAISON 2011/2012</p>

L'Union Bordeaux Bègles accède en TOP 14. Des travaux de mise aux normes sont nécessaires au stade André MOGA pour un montant de 1M€.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Noël MAMERE, Maire de Bègles,

ARTICLE 1 – Dispositions Financières

La Ville de Bordeaux contribue à la mise aux normes du stade André MOGA de Bègles par une subvention à la Ville de Bègles de 150 000 €. Cette somme est plafonnée à 15% du montant total hors taxes des travaux.. 50% seront versés à la signature de la convention, le solde après présentation des justificatifs.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le/...../.....

Pour la Ville de Bordeaux

Pour la Ville de Bègles

Maire de Bordeaux
Alain JUPPE

Maire de Bègles
Noël MAMERE